



1 place d'Astarac
65190 TOURNAY
☎ 05 62 35 70 26
☎ 05 62 35 78 64
✉ mairie@ville-tournay.fr
<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 10/02/2022

PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 février à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Jérôme ARTIGUE, Patrick BRU, Nicolas DATAS-TAPIE et Pierre SEUBE, Mmes Dominique ARNE, Fabienne BALLARIN, Dominique BARIS, Monique CHAUSSERIE et Marie MAURY.

Absents :

Céline FAGET

Jean-Louis GABAS

Laurent HAEST

Florian PARENT

Roger SETAU donne procuration à Dominique BARIS

Secrétaire de séance : Dominique ARNE

La séance est ouverte à 18h00

Monsieur le Maire demande de rajouter 3 points à l'ordre du jour :

- Avenant n°2 maîtrise d'œuvre « Pôle Santé de l'Arros »
- Travaux SDE
- Subventions établissements scolaires et Fond Solidarité Logement

La Conseil municipal accepte la modification à l'unanimité.

Monsieur le Maire rend hommage à Francis JUNCA, papa de Cécile CASTANER, ATSEM à l'école maternelle, et à Monique CLAVERIE, maman de Christophe CLAVERIE, agent des services techniques, tous deux décédés brutalement.

1. Approbation du procès-verbal du 20 décembre 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du 10 janvier 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

3. SAGE Adour Amont : extension du périmètre

Monsieur le Maire informe que la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin amont de l'Adour a acté l'engagement d'une révision du SAGE. Le bassin hydrographique de l'Adour amont concerne, pour tout ou partie, 556 communes. Le périmètre fixé par arrêté interpréfectoral en date du 14 septembre 2004 pour engager la démarche de SAGE ne retenait que 488 de ces communes.

Il est envisagé aujourd'hui, d'inclure la totalité des communes concernées par le bassin versant et donc, en conséquence, d'ajouter les 68 communes manquantes au prorata de leur surface incluse dans le bassin versant.

Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable à l'extension de périmètre du SAGE.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Adhésion à Collectivités Forestières

Mme Dominique ARNE, indique que la commission écologie propose que la commune adhère à Collectivités Forestières Occitanie. L'intérêt de cette structure est d'accompagner la commune autour de différents axes :

- Gestion et la valorisation des forêts communales, en accompagnement de l'ONF.
- Aménagement du territoire
- Transition énergétique
- Foncier et desserte forestière
- Gestion des risques

Le montant de la cotisation est fixé selon le nombre d'habitants et une part variable selon la vente de bois de l'année précédente. Pour 2022, l'adhésion serait de 220 €.

Monsieur le Maire propose que la commune adhère à cet organisme

La proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES

5. Acquisition balayeuse

Monsieur le Maire rappelle le travail réalisé en commission travaux pour l'achat d'une balayeuse à monter sur le relevage du tracteur. Cette acquisition permettra un coup de propre plus régulier et offrira plus de facilité aux agents. 2 devis ont été reçus : Agrivision et Monlezun pour des coûts équivalents.

Dominique BARIS demande si l'acquisition se fait sur du matériel neuf.

Patrick BRU indique qu'en effet il vaut mieux partir sur du neuf.

Francis ARTIGUE demande si finalement on opte pour un outil avant ou arrière.

Patrick BRU indique qu'après des essais avec l'entreprise Dastugue et être allé voir à la mairie de Guchen, la balayeuse est mieux à l'avant.

Monsieur le Maire propose pour des raisons de garantie et éviter des soucis de responsabilité en cas de panne d'acquérir la balayeuse auprès de l'entreprise Monlezun, vendeur du tracteur. Le coût de l'acquisition est de 16 320 € TTC, le kit arrosage doit être affiné et sera validé plus tard.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Demande de subventions

TRAVAUX DE L'EGLISE

Monsieur le Maire rappelle les travaux de l'Eglise entrepris sous le mandat précédent et la nécessité de les terminer. En effet, des infiltrations d'eau sont constatées et engendrent différents problèmes : sonorisation, éclairage, peintures. Un devis de reprise des enduits a été réalisé. Il propose de demander des subventions pour engager les travaux de sécurisation de l'église

Monsieur le Maire propose de retenir la proposition de Flavien LATARCHE pour un montant de 92 379,00 € HT et de demander 30% au titre de la DETR 2022 soit 27.713.70 €, et la subvention la plus élevée possible auprès de la Région au titre du FRI.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CAMINARROS

Monsieur le Maire propose de demander une subvention pour engager les travaux de création d'un sentier pédestre sécurisé entre Bordes et Tournay. Il rappelle que ce chemin permettrait aux enfants de Bordes de rallier le collège en toute sécurité.

L'enveloppe des travaux est estimée à 150 000 € HT.

Monsieur le Maire propose de demander 30% de la dépense prévisionnelle au titre de la DETR 2022 soit 45.000 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

PONT DU MOURA

Monsieur le Maire propose de demander une subvention pour engager les travaux de sécurisation du pont du Moura, chemin de Bru à Tournay.

L'enveloppe des travaux est estimée à 8 848 € HT.

Monsieur le Maire propose de demander 30% de la dépense prévisionnelle au titre de la DETR 2022 soit 2 654.40 €

La proposition est adoptée à l'unanimité.

VIDEOPROTECTION URBAINE

Monsieur le Maire propose de demander une subvention pour équiper Tournay en vidéoprotection urbaine.

L'enveloppe du projet est estimée à 22 972.43 € HT.

Monsieur le Maire propose de demander 100% de la dépense prévisionnelle au titre de la DETR 2022 ou au titre du FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance) à convenir avec la Préfecture.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

VOIRIE

Monsieur le Maire propose de demander une subvention pour engager les travaux de réfection de la voirie. Un devis a été réalisé et l'enveloppe des travaux est estimée à 111 661,80€.

Monsieur le Maire propose de demander 21.49% de la dépense prévisionnelle au titre du FAR 2022 soit 20.000 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle que les projets doivent être aboutis pour pouvoir être présentés aux financeurs. Il rappelle l'importance de préparer les projets 2023 dès 2022. Si, en fin d'année, il reste des reliquats DETR et DSII, on pourra peut-être demander des compléments ou présenter de nouveaux dossiers.

Il rappelle également que les projets doivent financer des projets qui ne rapportent pas de ressources.

7. Opération façade

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2021-93 du 20 décembre concernant l'attribution de subvention dans le cadre du programme façades. Des dossiers avaient été ajournés dans l'attente de la validation de certains éléments relevés par le CAUE, par le propriétaire.

Le CAUE demandait à Monsieur Dubarry de remplacer les lambris et planches de rives par du bois et non du PVC.

Suite à l'accord de ce dernier, monsieur le Maire propose d'attribuer à monsieur DUBARRY une subvention de 6.990 €uros, 3.495 € au titre de la commune et 3.495 € au titre de la Région selon le principe 1€ engagé par la commune, 1€ engagé par la Région.

Monique CHAUSSERIE demande si on finance également les parties commerciales car il lui semble que c'est gagnant pour l'entreprise qui bénéficie de déductions fiscales par la suite.

Monsieur le Maire indique que si on n'intègre pas la partie commerciale, la Région ne finance pas.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Remboursement de frais à un agent

Monsieur le Maire indique qu'un agent du service enfance va être formé au BAFA du 20 au 27 février prochain. Les frais de la formation ainsi que ceux y afférents sont pris en charge par la collectivité. La formation est dispensée à Agen et l'agent souhaite s'y rendre en train. Les frais de transport sont de 78.80 €uros.

Pour des raisons personnelles et le paiement par mandat administratif étant impossible, les frais sont avancés par Madame GUYON, en lieu et place de l'agent.

Monsieur le Maire propose au conseil d'autoriser le remboursement des frais engagés par madame GUYON sur présentation des justificatifs nécessaires

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Débat D'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire a été présenté projet après projet et chaque élu a attribué une note en fonction de ses priorités.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes des notes obtenues et donne une vision des projets qui pourraient être retenus pour la fin du mandat.

Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Commission	Nom du Projet	Désignation	Priorité
Santé	Pôle Santé	Construction du Pôle santé	20
Sécurité	Défibrilateur	Mise en extérieur du défibrilateur de la salle des fêtes	18,6
Sport Loisirs	Jeu d'enfants	Renouvellement et achat de nouveau jeux pour les enfants	18,1
Enfance Jeunesse	Maison Capdevielle	Création de l'annexe de la Cantine	18
Travaux	Assainissement	Création d'un déversoir	17,9
Finance	Destructeur Papier	Achat d'un destructeur de papier pour le service administratif	17,7
Travaux	Monuments aux morts	Rénovation du monuments aux morts	17,6
Ecologie	Arboretum	Tranche 1 de l'Arboretum (Entretien)	17,6
Sécurité	PCS Ecole	Achat de deux trousse de secours pour les écoles	17,5
Sport Loisirs	Piscine	Travaux de remise en état de la Piscine	17,2
Travaux	Opération Facade	Tranche 2 de l'opération facade	17
Sport Loisirs	Squate Park	Aménagement du Squate Park - Tranche 1	17
Sécurité	Accesibilité	Travaux sur l'accessibilité de la commune	16,9
Travaux	Volet Maison Lapoutge	Rénovation des volets à la maison Lapoutge	16,7
Sport Loisirs	Caminarros	Tranche 1 du Projet Caminarros Entre Bordes et Tournay	16,6
Travaux	Entretien Voirie	2éme tranche de rénovation de la voirie communale - Trou à Boucher	16,5
Sport Loisirs	Piscine	Ouverture de la piscine sur 2 mois supplémentaire	16,4
Travaux	Diag Eau Pluviale	Diagnostic pour les eaux pluviales	16,2
Travaux	Rond Point Autoroute	Aménagement du rond point de l'autoroute	16,1
Sécurité	PCS	Divers Achat (Talkie Walkie /Paper Board /	16
Sécurité	PCS	Achat d'un panneau limineux pour signalement population	16
Travaux	Ancienne Gendarmerie	Rénoovation de l'ancienne Gendarmerie	16
Sécurité	Défense Incendie	Mise aux normes de la défense incendie sur la commune	15,8
Travaux	Camion	Achat Camion service technique	15,8
Travaux	Gendarmerie Energie	Travaux de rénovation Energetique	15,8
Ecologie	Peupliers Noirs	Mise en culture des peupliers noirs	15,7

Sport Loisirs	Basket	Rénovation des panneau de Basket	15,5
Travaux	Fleurissement	Fleurissement du village	15,4
Social	Lieu de vie Seniors	Création du lieu de vie Seniors	15,3
Sport Loisirs	TS Eclairage Stade	Réfection de l'éclairage du stade de rugby	15,2
Sécurité	Mobilité	Travaux sur la mobilité sur la commune	15
Travaux	Mairie	Rénovation Energétique de la mairie	14,9
Sport Loisirs	TS Construction d'un club house	Construction d'une salle mutli association proche de la salle polyvalente	14,9
Economie	Maison Capdevielle	Rénovation de la maison Capdevielle	14,7
Travaux	Secours Populaire	Rénovation des locaux du secours populaire	14,6
Travaux	Pont	Rénovation des ponts	14,5
Ecologie	Entretien des Fôrets	Travaux de l'ONF	14,4
Ecologie	Atlas de Biodiversité	Réaliser un Atlas de Biodivisersité	14,1
Travaux	Maison Lacoste	Projet de la Maison Lacoste	13,7
Travaux	Maison des Association	Création de la maison des associations	13,5
Sécurité	PCS	Achat d'un Toscin sur l'Eglise	13
Sport Loisirs	Camping	Aménagement du camping	12,8
Travaux	Cloche de l'Eglise	Réparation des cloche de L'Eglise	12,7
Sport Loisirs	TS Peinture Tribune	Peinture des Tribunes	12,5
Travaux	Aménagement Numérique	Création de notre propre réseau Informatique	11,3
Travaux	Panneau et Passage Piéton	Travaux de renouvellement de passage piéton et de panneau	10,8
Travaux	Aire de Covoiturage	Création d'une aire de covoiturage	10,7
Travaux	Problème Baget	Travaux de captage des pluie rue de la serre	10,1
Sécurité	VideoProtection	Création de la Vidéo Protection	10
Sport Loisirs	TS Energie	Changement des menuiserie du club de rugby	9,9
Travaux	Noël	Investissement pour les décorations de Noël	9,8
Travaux	Jardinière	Renouvellement des jardinières de la commune	8,9
Sport Loisirs	TS Peinture de la main courante	Peinture de la main courante du stade de Rugby	6,8
Ecologie	Arboretum	Travaux Tranche 2 de l'Arboretum	6,1
Sport Loisirs	Piscine	Travaux de couverture de la Piscine	5,2
TOTAL			

10. Avenant n° 2 MOE Pôle Santé de l'Arros

Monsieur le Maire rappelle la consultation initiale faite pour un montant de travaux estimé à 750 000,00 € HT. Le montant en phase APD était passé à 1 086 600,00 € HT et avait fait l'objet d'un 1er avenant.

Après ouverture des plis, le marché de travaux est passé à 1 205 522.59 € HT.

Les honoraires de la maîtrise d'œuvre correspondant à un pourcentage de 5.3% de l'enveloppe prévisionnelle de travaux, le contrat de maîtrise d'œuvre passe de 57 589.80 € HT à 63 892.70 € HT.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Subventions diverses

Monsieur le Maire indique que la trésorerie nous demande de reprendre 4 délibérations prises lors du conseil du 20 décembre 2021.

ECOLE MATERNELLE

Cette délibération annule et remplace la délibération 2021-96

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention, présentée par le directeur de l'école maternelle de Tournay, M. Jean-François MAURY, concernant un moment d'échange autour de Noël.

Pour l'aider à financer ce projet, il sollicite une subvention exceptionnelle de 350 € auprès de la municipalité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ECOLE ELEMENTAIRE

Cette délibération annule et remplace la délibération 2021-97

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention, présentée par la directrice de l'école élémentaire de Tournay, Mme Christelle FOURCADE, pour l'acquisition de livres pour le Noël de l'école élémentaire.

Pour l'aider à financer cet achat, elle sollicite une subvention exceptionnelle de 250€ auprès de la municipalité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE

Cette délibération annule et remplace la délibération 2021-98

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention, présentée par le Principal, Président de l'association sportive du Collège du Val d'Arros, M. Cédric CARASCO, pour le bon fonctionnement de l'association.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

FOND DE SOLIDARITE LOGEMENT 2021

Cette délibération annule et remplace la délibération 2021-104

Monsieur le Maire présente le Fonds de Solidarité Logement porté par le Département. Ce fonds permet de venir en aide aux personnes en difficulté pour accéder ou se maintenir dans un logement décent et indépendant sur l'ensemble du Département.

Le Département propose une répartition des communes en fonction du nombre d'habitants.

Pour 2021, la participation de la commune se monte à 463.71€. Monsieur le Maire propose de contribuer à ce fonds.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Participation SDE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a été retenue pour l'année 2021 sur le programme « Eclairage Public », arrêté par le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées.

Les travaux consistent à changer 2 candélabres au quartier « Tuco de la Motte », à remplacer 4 bornes basses sur les terrasses langroeziennes et à la pose de prises pour l'éclairage de Noël.

Le montant de la TVA est pris en charge par le SDE65.

Le montant HT de la dépense est évalué à 14.000 €

FONDS LIBRES..... 7.000 €

PARTICIPATION SDE 7.000 €

La proposition est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

-Monsieur le Maire rappelle le projet de réhabilitation de l'immeuble Lacoste et la future consultation des entreprises. Il souhaite qu'un élu soit désigné comme référent sur ce projet comme cela a été fait pour les autres réalisations.

Pierre SEUBE et Monique CHAUSSERIE sont volontaires pour suivre en binôme ce projet.

-Monsieur le maire rappelle la réunion avec le SDE au sujet de la pollution lumineuse qui se déroulera le 15 mars à 10h.

Marie MAURY indique qu'elle a procédé à l'étude des factures de l'éclairage public

et que de réelles économies pourraient être réalisées en éteignant sauf les axes principaux et la place de 23h à 6h.

-Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de procéder à du rangement au niveau des archives de la mairie. Il propose de bloquer la matinée du 26 mars de 9h à 12h.

-Patrick BRU informe de la présence de rats chez Frédéric PERRET, rue des coteaux d'Arrêt. Il a sollicité la mairie qui lui a indiqué qu'il était de son devoir de piéger.

-Opération piège à frelons : 120 pièges ont été distribués

Marie Maury indique que les actions menées le dimanche matin (plantons 1 arbre, frelons.....) ont des retours très favorables.

-Dominique ARNE indique que M. Brumont, directeur de l'école de Dours, l'a contacté afin d'envisager le don de 2 arbres pour la cour de l'école. Elle a rendez-vous avec les agents de la communauté de communes.

La séance est levée à 22H00

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Dominique ARNE

Nicolas DATAS-TAPIE